

FEDERATION DE SEINE ET MARNE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

22, rue des joncs – Aubigny
77650 – MONTEREAU-SUR-LE-JARD



SUIVI ECOLOGIQUE 2019 DES ESPECES ET HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE SITE NATURA 2000 FR1102004 « RIVIERE DU DRAGON »

Février 2020



ILLUSTRATIONS (COUVERTURE)

La rivière du Dragon à Longueville

L'aqueduc de Longueville

La rivière du Dragon à Saint-Loup-de-Naud

Village et collégiale de Saint-Loup-de-Naud

Sommaire

| | | |
|------------|--|-----------|
| I. | SUIVI DES ESPECES PISCICOLES D'INTERET COMMUNAUTAIRE..... | 6 |
| A. | EXIGENCES ECOLOGIQUES DES ESPECES DE LA DIRECTIVE « HABITATS, FAUNE, FLORE » | 6 |
| 1. | <i>Le chabot.....</i> | 6 |
| 2. | <i>La lamproie de Planer</i> | 8 |
| B. | INVENTAIRE PISCICOLE PAR PECHE ELECTRIQUE | 10 |
| 1. | <i>Matériel et méthode.....</i> | 10 |
| 2. | <i>Réseau des stations de pêches suivies sur le site</i> | 10 |
| 3. | <i>Résultats</i> | 11 |
| C. | LE SUIVI DE REPRODUCTION DE LA LAMPROIE DE PLANER | 18 |
| 1. | <i>Méthode</i> | 18 |
| 2. | <i>Résultats</i> | 19 |
| II. | BILAN | 20 |

Liste des figures

| | |
|--|----|
| Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 « Rivière du Dragon » | 5 |
| Figure 2 : chabot fluviatile « <i>Cottus perifretum</i> » | 6 |
| Figure 3 : État de conservation de l'habitat du chabot « Rivière du Dragon », 2015 | 7 |
| Figure 4 : Lamproie de Planer sexuellement mature | 8 |
| Figure 5 : État de conservation de l'habitat de la lamproie de Planer « Rivière du Dragon », 2015 | 9 |
| Figure 6 : Illustration d'une pêche électrique | 10 |
| Figure 7 : Cartographie des stations de pêche électrique déterminées lors de l'élaboration du DOCOB..... | 11 |
| Figure 8 : Evolution de la richesse spécifique sur les stations inventoriées depuis 2010 | 13 |
| Figure 9 : Répartition du peuplement sur les stations inventoriées en 2019 | 13 |
| Figure 10 : Evolution de la densité au 100m ² des espèces communautaires – station 4..... | 14 |
| Figure 11 : Effectifs par classes de taille des Chabots– station 4 | 14 |
| Figure 12 : Effectifs par classes de taille des Lamproies – station 4 | 15 |
| Figure 13 : Evolution de la densité au 100m ² des espèces communautaires – station 6..... | 16 |
| Figure 14 : Effectifs par classes de taille des Chabots– station 6 | 16 |
| Figure 15 : Effectifs par classes de taille des Lamproies– station 6 | 17 |
| Figure 16 : Nid actif de lamproies de planer | 19 |
| Figure 17 : Observations de la reproduction de la lamproie de Planer depuis 2014 | 19 |

PRESENTATION DU SITE DU DRAGON

La rivière du Dragon et la majeure partie de ses affluents ont été désignées comme site d'intérêt communautaire (Figure 1). Cette désignation repose sur la présence de deux espèces piscicoles et un habitat de l'annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore ».

Espèces d'intérêt communautaire :

- ✓ le chabot (*Cottus gobio/Cottus perifretum* – Code Natura 2000 : 1163) ;
- ✓ la lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).

Habitat d'intérêt communautaire :

- ✓ « Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpins » (Code Natura 2000 : 6430 – Code Corine Biotope : 37.7 et 37.1).

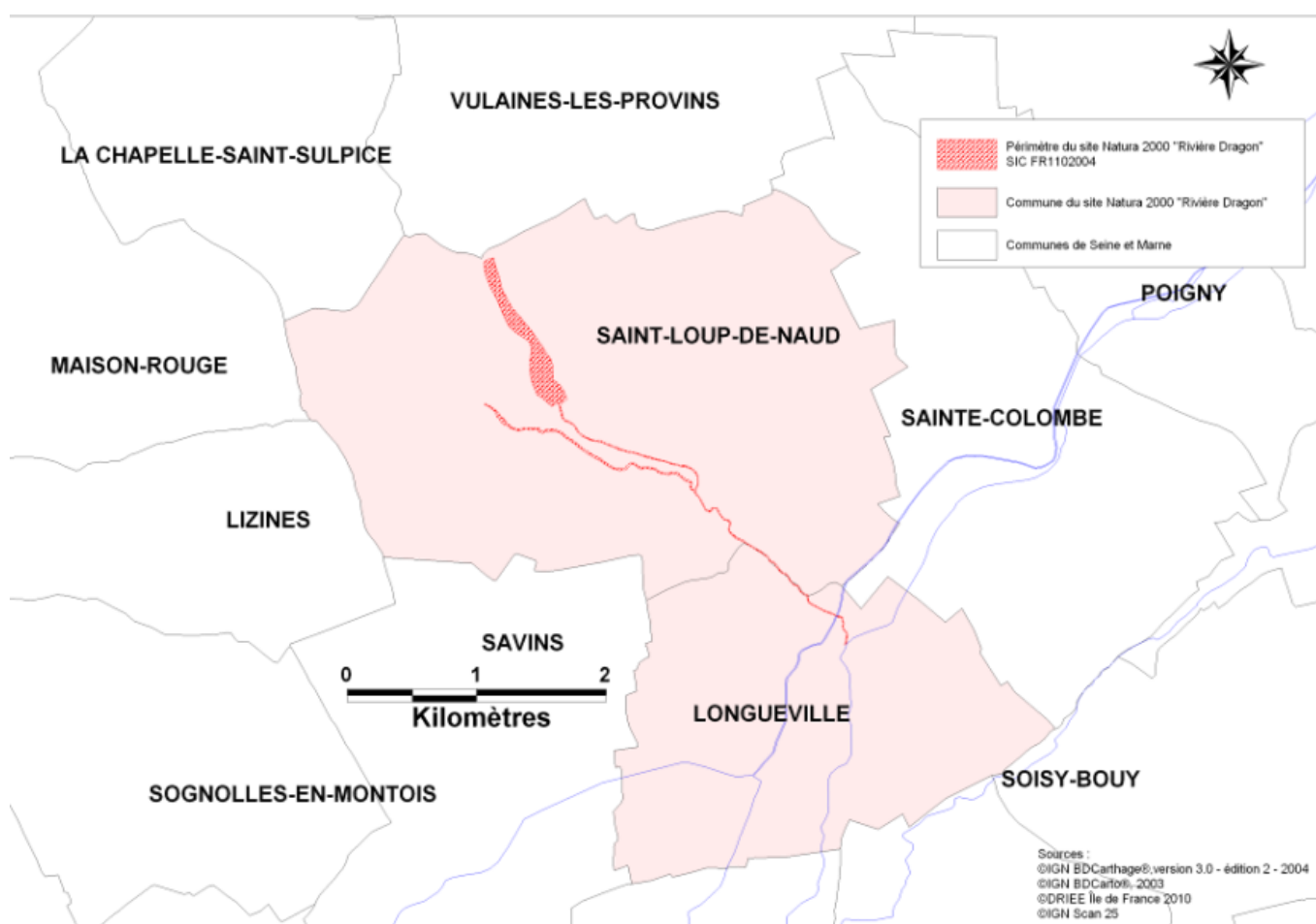


Figure 1 : Localisation du site Natura 2000 « Rivière du Dragon »

LES SUIVIS REALISEES

Pour cette année, les suivis écologiques suivants ont été réalisés :

- Suivi des espèces piscicoles par pêche électrique
- Suivi de la reproduction de la lamproie de Planer

I. SUIVI DES ESPECES PISCICOLES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

A. EXIGENCES ECOLOGIQUES DES ESPECES DE LA DIRECTIVE « HABITATS, FAUNE, FLORE »

1. Le chabot

a) Eléments d'écologie

Le chabot est un **petit poisson de 10 à 15 cm de long**. Son corps à la forme d'une massue avec une tête large et aplatie.

Le chabot se reproduit de **février à juin** (une seule fois), dans les eaux fraîches. Le mâle construit le nid dans des **zones de graviers et de pierres** puis la femelle y dépose ses œufs. Il les nettoie et les protège durant toute l'incubation (un mois à 11°C).

Le chabot est un poisson au comportement territorial et **sédentaire**. Actif très tôt le matin ou en soirée, il chasse à l'affût en aspirant les proies passant à sa portée. Il mange des crustacés en hiver et des larves d'insectes en été. Pendant la journée, il se cache parmi les pierres ou les plantes. Médiocre nageur, il ne parcourt que de **courtes distances à la fois**.

L'espèce est sensible à la qualité des eaux et du substrat du cours d'eau. Le chabot est impacté par le colmatage de son habitat, composé d'une granulométrie grossière et diversifiée, par les sédiments fins ou par le fort développement d'algues filamenteuses dû de l'eutrophisation de l'eau. Un substrat grossier et ouvert, offrant un maximum de caches pour les individus de toutes tailles, est indispensable au bon développement de ces populations. Ainsi **une rivière sinueuse présentant une grande diversité des faciès et de granulométrie est favorable à l'espèce**.

a) Taxonomie

Il existe une dizaine d'espèces de chabots sur le territoire français. Elles sont issues d'une spéciation qui s'est réalisée par sous bassin versant car les chabots sont très peu mobiles.

Sur le Dragon l'espèce présente est « *Cottus perifretum* », le chabot fluviatile. Il possède des spicules sur les 2/3 du corps.

Toutes des espèces de chabot, comme le chabot fluviatile, font parties, actuellement, de la catégorie « *Cottus Gobio* » de la directive « Habitats » car sa taxonomie est considérée comme incertaine.



© FDAAPPMA 77



© FDAAPPMA 77

Figure 2 : chabot fluviatile « *Cottus perifretum* »

b) Etat de conservation des habitats

En 2015, l'état de conservation des habitats d'espèces a été réalisée. Les éléments hydromorphologiques de la rivière et l'aspect de ses berges ont été relevés par prospection visuelle en parcourant l'intégralité du cours d'eau à pied. Pour caractériser un tronçon homogène comme étant un habitat en bon état de conservation pour une espèce donnée, il est nécessaire que ce secteur présente des zones favorables aux différentes phases du cycle biologique de celle-ci. Si les conditions de milieux ne sont pas optimales pour l'une des phases de ce cycle, l'habitat est considéré en état moyen de conservation. Si le milieu ne présente pas les caractéristiques nécessaires aux individus de l'espèce, la zone étudiée est classée comme étant en mauvais état de conservation pour l'espèce considérée.

Le **Dragon est classé aux listes 1 et 2** de l'article L.214-17 concernant le rétablissement des continuités écologiques. Cette actualisation servira de point de référence pour suivre l'évolution de la rivière, une fois les travaux menés sur les ouvrages bloquant.

Le chabot a un habitat **globalement dégradé** sur le site Natura 2000, avec un tronçon en bon état de conservation, 9 tronçons en état moyen et 19 tronçons en mauvais état. Cette espèce a besoin d'un milieu aquatique présentant des **zones de courant rapide, une granulométrie grossière et des eaux fraîches**. De nombreux secteurs de la rivière du Dragon sont complètement ensablés. Ceux-ci ne sont donc pas favorables à cette espèce.

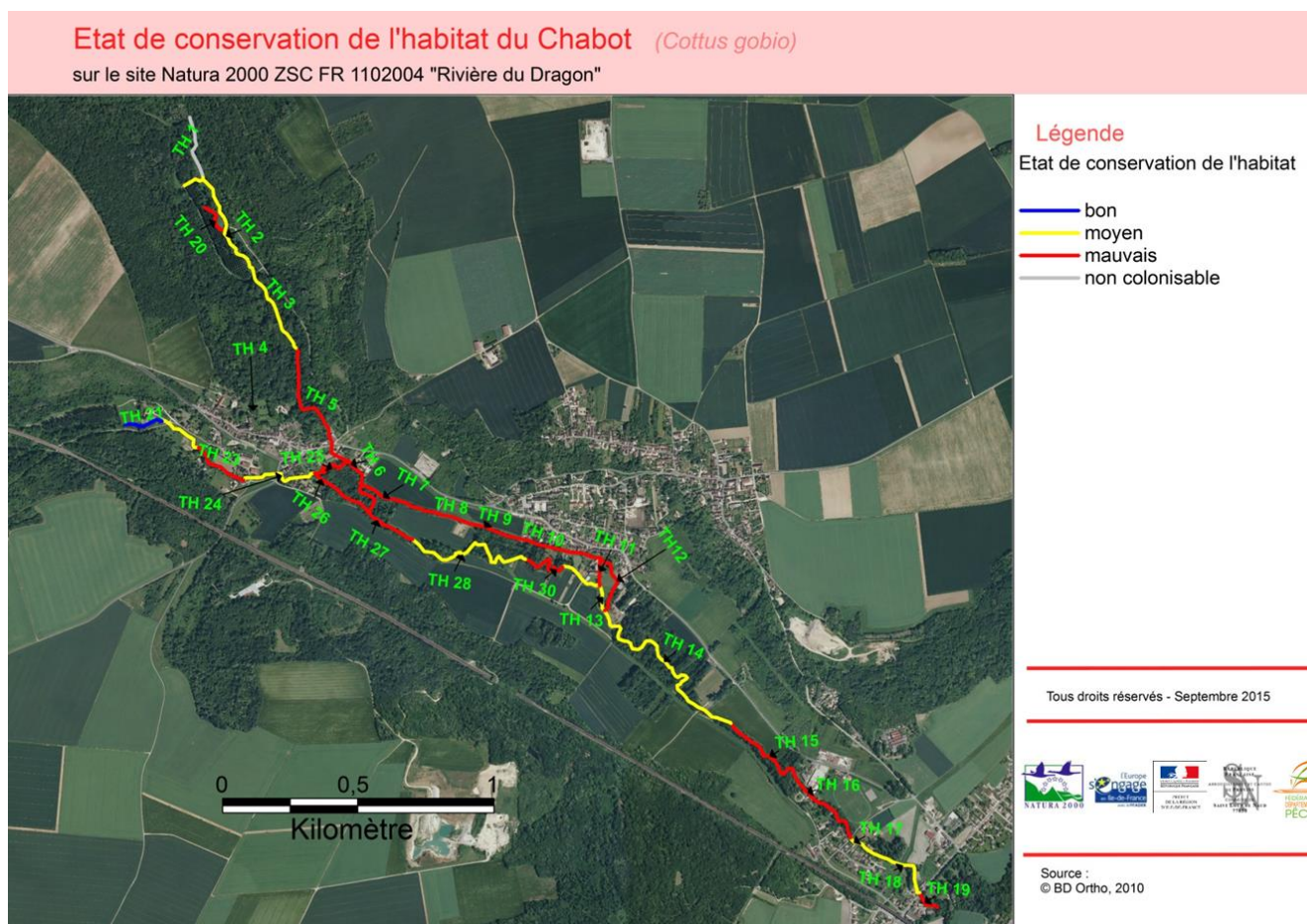


Figure 3 : État de conservation de l'habitat du chabot « Rivière du Dragon », 2015

2. La lamproie de Planer

a) Éléments d'écologie

De taille moyenne (9 à 15 cm), la lamproie de planer a un corps anguilliforme et une peau lisse sans écailles, recouverte de mucus. Sa bouche est un disque où sont implantées des dents. Les **adultes** se distinguent des jeunes par la présence **d'yeux fonctionnels** et la couleur bleuâtre à verdâtre de leur dos qui est brun jaunâtre chez les juvéniles.

Avant leur métamorphose, les **larves** vivent enfouies 5 à 7 ans dans les **zones de limon** et de vase qu'elles filtrent pour se nourrir de micro-organismes (diatomées, algues, protozoaires) et de débris de végétaux. La métamorphose des jeunes vers leur stade adulte a lieu de juin à octobre.

Une fois métamorphosées, les lamproies de Planer migrent vers les zones de reproduction entre mars et avril. Les secteurs propices à la reproduction présentent un **substrat de graviers et de sables**, dans des zones de courant moyen avec une température de l'eau comprise entre 8 et 11°C. Le nid, est creusé au milieu des graviers et des sables. Plus de 30 individus peuvent s'y accoupler, jusqu'à cent fois par jour. Les géniteurs meurent après la reproduction.



© FDAAPPM77

Figure 4 : Lamproie de Planer sexuellement mature

b) Etat de conservation des habitats

En 2015, l'état de conservation des habitats d'espèces a été réalisée.

La lamproie de Planer (*Lampetra planeri*) a besoin de deux types d'habitats très différents pour réaliser entièrement son cycle de vie. En effet cette espèce vit entre 5 et 7 ans sous forme larvaire dans les **atterrissements constitués par des dépôts de sédiments et des débris de végétaux**, alors que pour sa reproduction, elle a besoin de zones de frayère **en amont de radier, où la granulométrie est principalement composée de graviers et de sables grossiers**. Elle a donc besoin d'un milieu aquatique présentant une grande diversité dans ses caractéristiques hydromorphologiques. D'autre part, elle est sensible au colmatage du fond de la rivière, pour ses zones de frayère mais également pour ses zones de croissance où les larves ont besoin de courant pour pouvoir filtrer leur nourriture sans asphyxier sous les dépôts de matière fines. Une forte diversité hydromorphologique s'observe dans les rivières avec un caractère naturel bien conservé. La rivière du Dragon et les rus qui la composent, sont très influencés par l'anthropisation de leurs berges. La présence fréquente d'ouvrages hydrauliques et l'artificialisation des berges par des renforcements tels que des murets, participent activement à cette uniformisation du milieu aquatique.

La rivière du Dragon présente peu de tronçons où le milieu aquatique est très diversifié et sur lesquels les atterrissements, constituant la zone de croissance des larves, sont bien représentés. Seul un tronçon de 150m de rivière est considéré comme constituant un habitat en bon état de conservation

pour cette espèce. La majorité des tronçons homogènes observés sur cette rivière sont dans un mauvais état de conservation pour l'habitat de cette espèce.

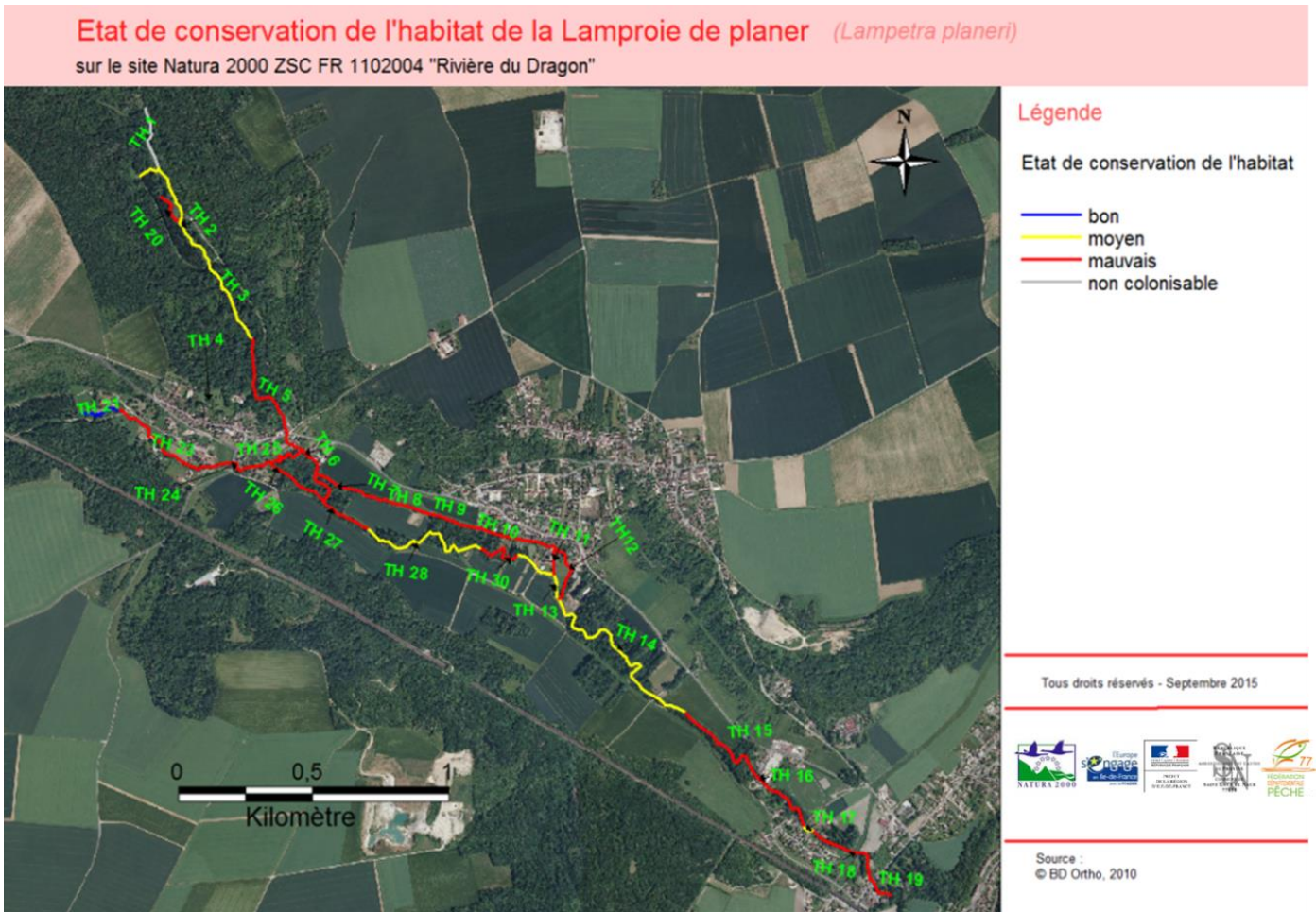


Figure 5 : État de conservation de l'habitat de la lamproie de Planer « Rivière du Dragon », 2015

B. INVENTAIRE PISCICOLE PAR PECHE ELECTRIQUE

1. Matériel et méthode

Le suivi des populations d'espèces d'intérêt communautaire se fait au moyen de pêches électriques, conformes à celles réalisées lors de l'élaboration du DOCOB et des précédents suivis piscicoles.

La mise en place des pêches électriques permet de capturer un échantillon représentatif du peuplement piscicole de la rivière. Le but est de suivre l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire, mais aussi de l'ensemble du peuplement de poissons de la rivière.

Le matériel est composé d'un groupe électrogène qui génère un courant électrique entre deux électrodes. Le champ électrique a pour effet d'attirer les poissons qui sont ainsi plus facilement capturés à l'aide de longues épuisettes.

Le protocole utilisé est la pêche complète, c'est-à-dire que la totalité de la station est prospectée à pied. Un filet est posé dans le lit de la rivière à l'amont et à l'aval de la station pêchée. Deux passages sont effectués. Ce protocole permet un prélèvement presque total des populations en place.

Les poissons sont identifiés, comptés, mesurés et pesés, en distinguant les poissons issus de chaque passage. Les poissons sont aussitôt relâchés.



(© FDAAPPMA77)

Matériel de pêches électriques



(© FDAAPPMA77)

Vue d'une pêche en cours



(© FDAAPPMA77)

Atelier de biométrie

Figure 6 : Illustration d'une pêche électrique

2. Réseau des stations de pêches suivies sur le site

Les stations de pêche électrique sont réparties sur l'ensemble du site en tenant compte des critères suivants :

- ✓ Prospection des secteurs situés entre les principaux ouvrages infranchissables
- ✓ Prospection de secteurs représentatifs (un tronçon important de la rivière) en termes de linéaire et de milieu
- ✓ Prospection de secteurs favorables aux espèces (état de conservation favorable de l'habitat)
- ✓ Prospection de secteurs impactés par un facteur de perturbation important
- ✓ Longueur de la station d'au moins 20 fois la largeur de la rivière
- ✓ Période favorable (basses eaux). Les pêches sont réalisées après la reproduction des espèces recherchées, de façon à pouvoir identifier les jeunes individus et réduire les risques de mortalité.

Les stations définies dans le cadre de l'élaboration du DOCOB font objet d'un suivi en alternance d'une année à l'autre.

En 2019, les stations prospectées sont :

- Station n°4 « Chemin de la Clavoise »
- Station n°6 « Longueville - Eau de Paris »

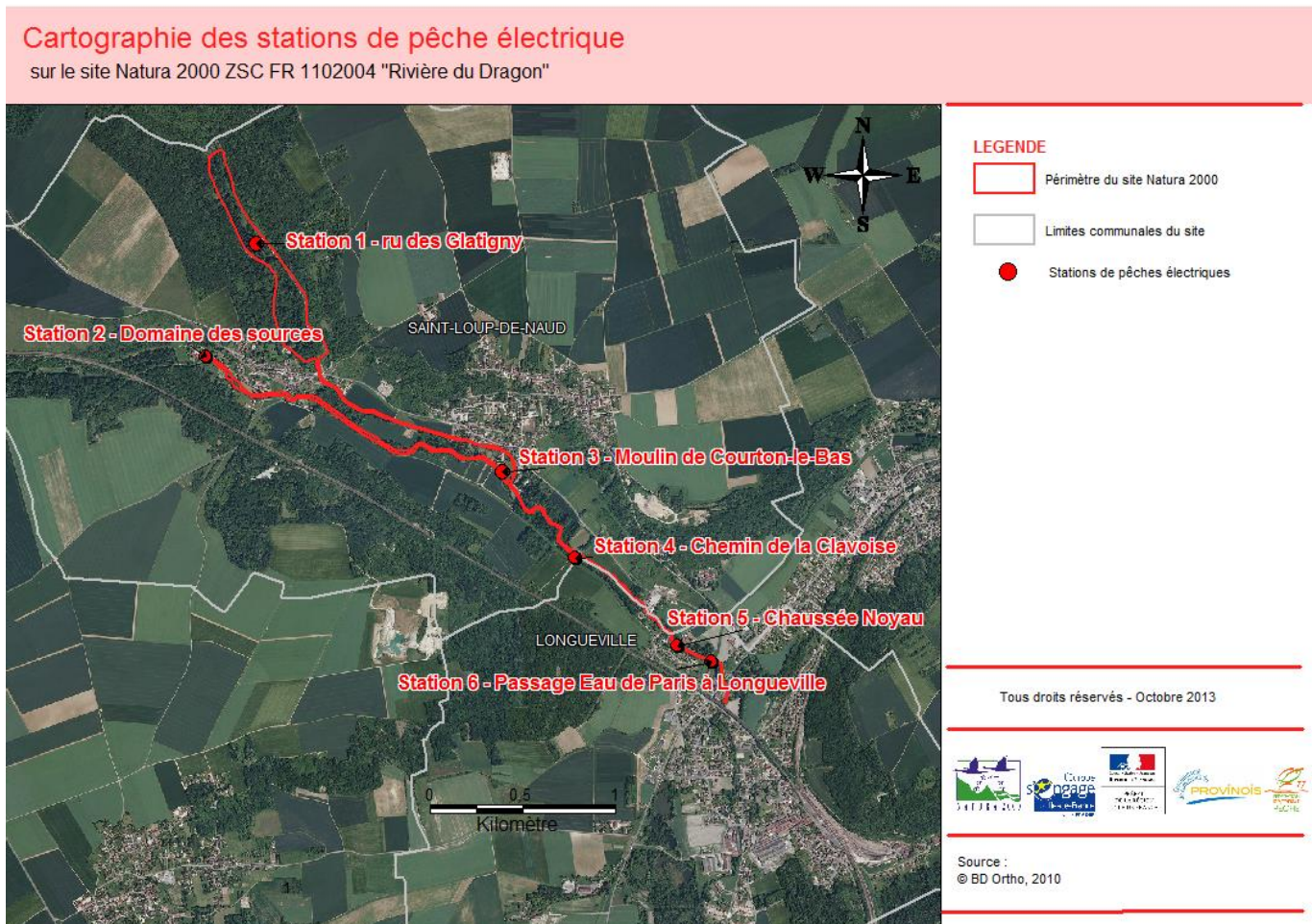


Figure 7 : Cartographie des stations de pêche électrique déterminées lors de l'élaboration du DOCOB

3. Résultats

a) Richesse spécifique

Depuis le début du suivi piscicole en 2010, sur le site Natura 2000 « Rivière du Dragon », **14 espèces piscicoles** ont été recensées.

Aucune espèce exotique envahissante n'a été inventoriée.

Les espèces du peuplement, qui sont caractéristiques des eaux courantes et fraîches comme celles du Dragon, sont la truite fario (*Salmo trutta fario*), le vairon (*Phoxinus phoxinus*), la loche franche (*Barbatula barbatula*), le chabot (*Cottus gobio/perifretum*) et la lamproie de Planer (*Lampetra planeri*).

Le peuplement piscicole est majoritairement composé d'espèces invertivores comme le chabot et la loche franche, c'est-à-dire qui se nourrissent d'invertébrés aquatiques. Le vairon, espèce omnivore et la truite, espèce carnassière sont moins représentées.

Le chabot est présent sur toutes les stations de pêches. La Lamproie de Planer, est présente sur toutes les stations de pêches à l'exception du périmètre de captage des Glatigny, station 1.

Il n'y a pas de traces de reproduction naturelle de truite sur les stations de pêche électriques, seuls de gros individus de plus de 30 cm sont capturés. Les truites proviennent probablement des lâchers qui étaient réalisés par Eau de Paris avant 2010.

Sur la **station 1, Les Glatigny**, la richesse spécifique est de deux espèces en 2018 comme les années précédentes : chabot et truite. En 2018 deux truites de 27 et 33 cm ont été capturées.

Sur la **station 2, aux Domaines des sources**, la tanche et la loche de rivière deux espèces caractéristiques des rivières à écoulement plus lentique ont été capturées aux Domaines des sources, en 2017. Ces espèces proviennent probablement d'un déversement, à l'amont de la station de pêche, par vidange de plan d'eau ou par les restitutions d'eau de Seine.

L'anguille, capturée aux Domaines des sources, en 2017, quant à elle, a pu arriver soit par déversement soit à la faveur des crues de 2016. En effet, en période de crues, certaines chutes d'ouvrage sont effacées ou moins importantes, et deviennent alors franchissables pour cette espèce migratrice.

Les inventaires futurs sur la station du domaine des source permettront de constater si ces trois espèces réussissent à se maintenir dans ce milieu.

Sur la **station 3, au moulin de Courton**, la richesse spécifique est de 2 en 2016 comme en 2012 et 2013. Seules les deux espèces communautaires ont été recensées. En 2019, la pêche de suivi n'a pu être réalisé faute d'accord du propriétaire des berges. La pêche a été réalisée sur la station de la Clavoise.

Sur la **station 4, chemin de la Clavoise**, la richesse spécifique est de 4. Elle est relativement stable d'une année sur l'autre. Notons cette année, la présence d'une truite de 47 cm. En 2014, deux truites de 43 et 47 cm avait été capturées.

Sur la **station 5, Chaussée de Noyau**, la richesse spécifique est de 4 en 2018. Les espèces typiques de ce type de cours d'eau ont été capturées. Le barbeau fluviatile, capturé en 2015 est une caractéristique des eaux vives mais dans des milieux aquatiques plus larges que le Dragon, cours d'eau de type « tête de bassin ». Cette espèce, était donc de passage sur cette rivière remontant probablement de la Voulzie. Elle n'a logiquement pas été capturée depuis.

Sur la **station 6, Longueville - Eau de Paris**, la richesse spécifique est de 4 comme en 2016. Les espèces typiques de ce type de cours d'eau ont été capturées. En 2014, une truite de 33 cm avait été capturée.

Tableau 1 : Liste d'espèces inventoriées depuis 2010 sur le Dragon

| | | | |
|--------------------|---------------|--------------------|-------------------|
| Anguille | Epinoche | Loche de rivière | Truite de rivière |
| Barbeau fluviatile | Epinochette | Lamproie de Planer | Vairon |
| Chabot | Goujon | Tanche | |
| Chevaine | Loche franche | Truite arc-en-ciel | |

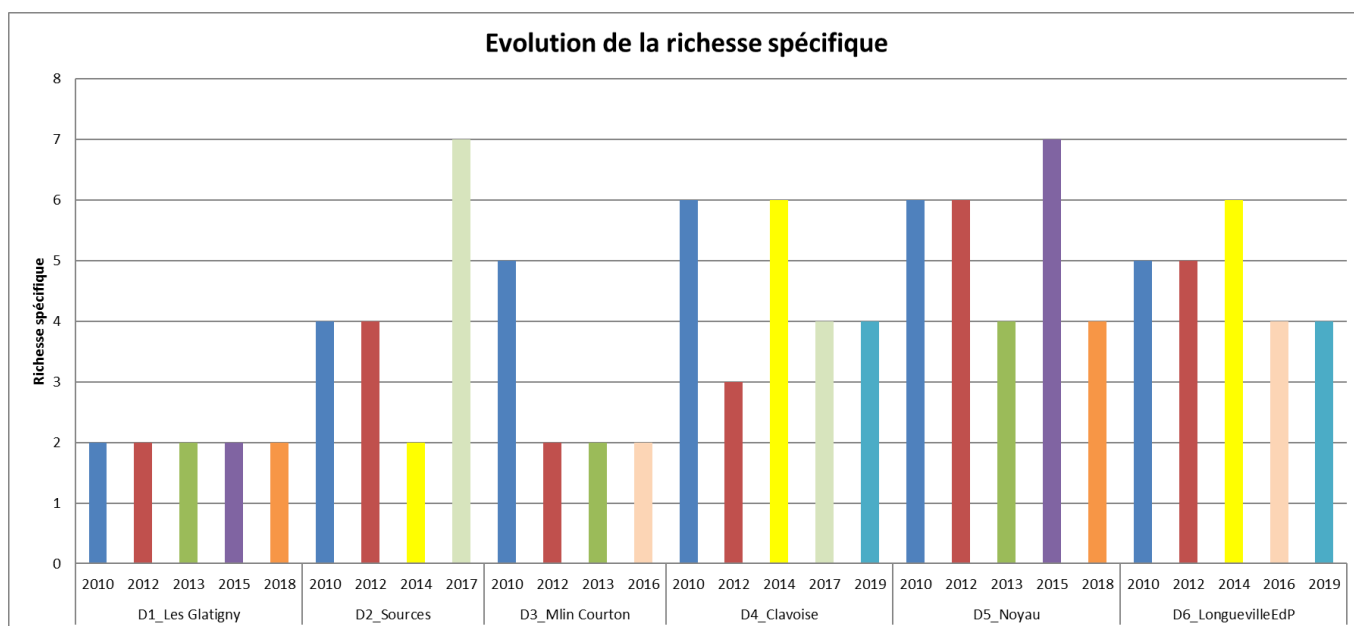


Figure 8 : Evolution de la richesse spécifique sur les stations inventoriées depuis 2010

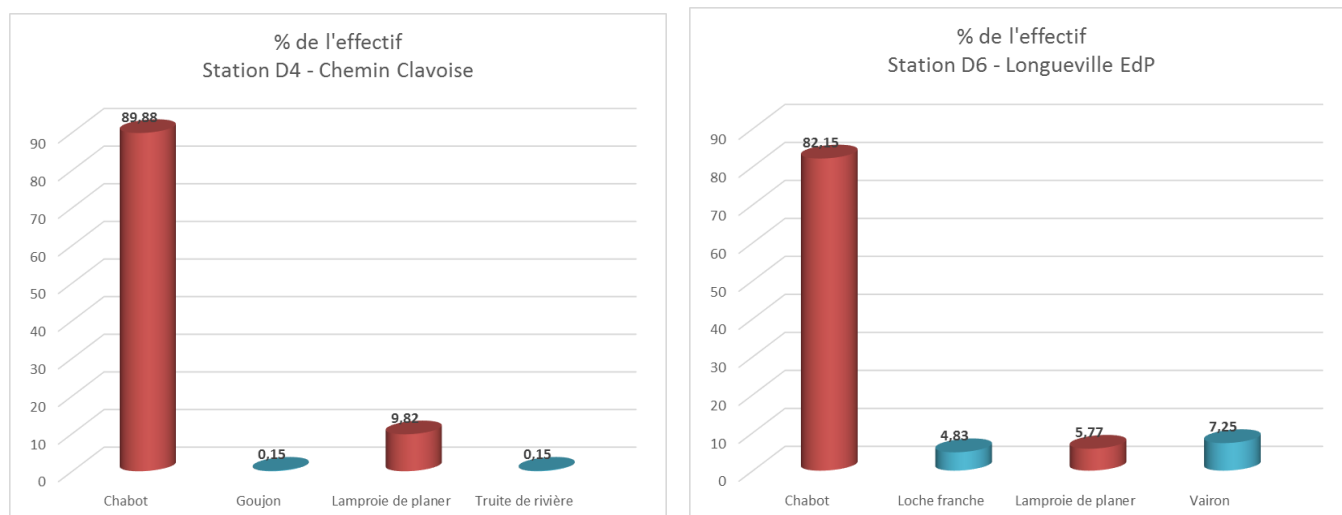


Figure 9 : Répartition du peuplement sur les stations inventoriées en 2019

b) Espèces communautaires

Le chabot est présent sur toutes les stations de pêches. La Lamproie de Planer, est présente sur toutes les stations de pêches à l'exception du périmètre de captage des Glatigny.

(1) Station 4 - Chemin de la Clavoise

Depuis 2010, les deux espèces communautaires sont recensées sur cette station.

Comme les années précédentes, le chabot est très majoritaire. En 2019, il représente 90% des effectifs. L'effectif estimé des chabots est de 760 chabots avec une densité de 260 individus au 100m². La densité de chabots est similaire à celle enregistrée en 2012, 2017. On observe un déficit en espèces carnassières comme la truite. Les espèces benthiques comme le chabot sont ainsi moins prédatés et sont alors en surpopulation.

En 2019, la lamproie représente 10 % des effectifs. Cette année, 65 lamproies ont été capturées pour une densité de 22 individus au 100m². La densité est identique à celle de 2017.

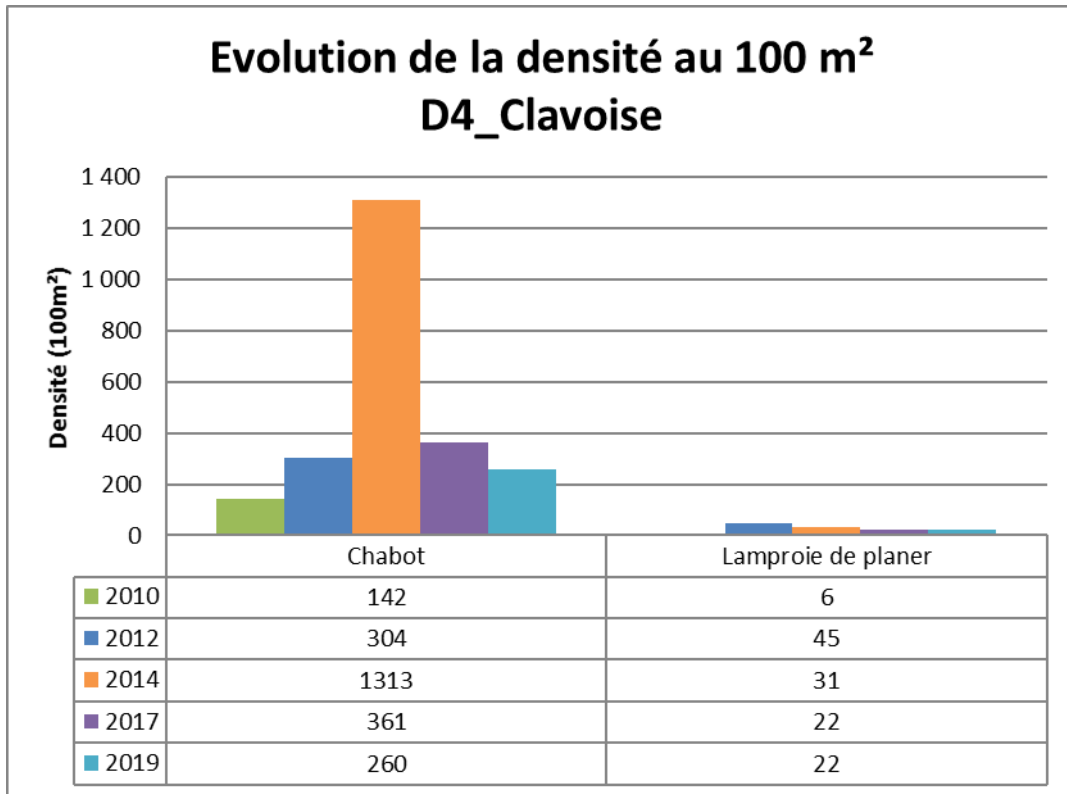


Figure 10 : Evolution de la densité au 100m² des espèces communautaires – station 4

Depuis 2010, les chabots ont une taille qui varie de 2 à 11 cm.

Cette année, les individus ont une taille qui varie de 2 à 11 cm. La population est bien structurée avec la présence de toutes les classes d'âges. Les jeunes de l'année, entre 2 et 4 cm sont bien représentés. Ils attestent de la bonne reproduction de l'espèce.

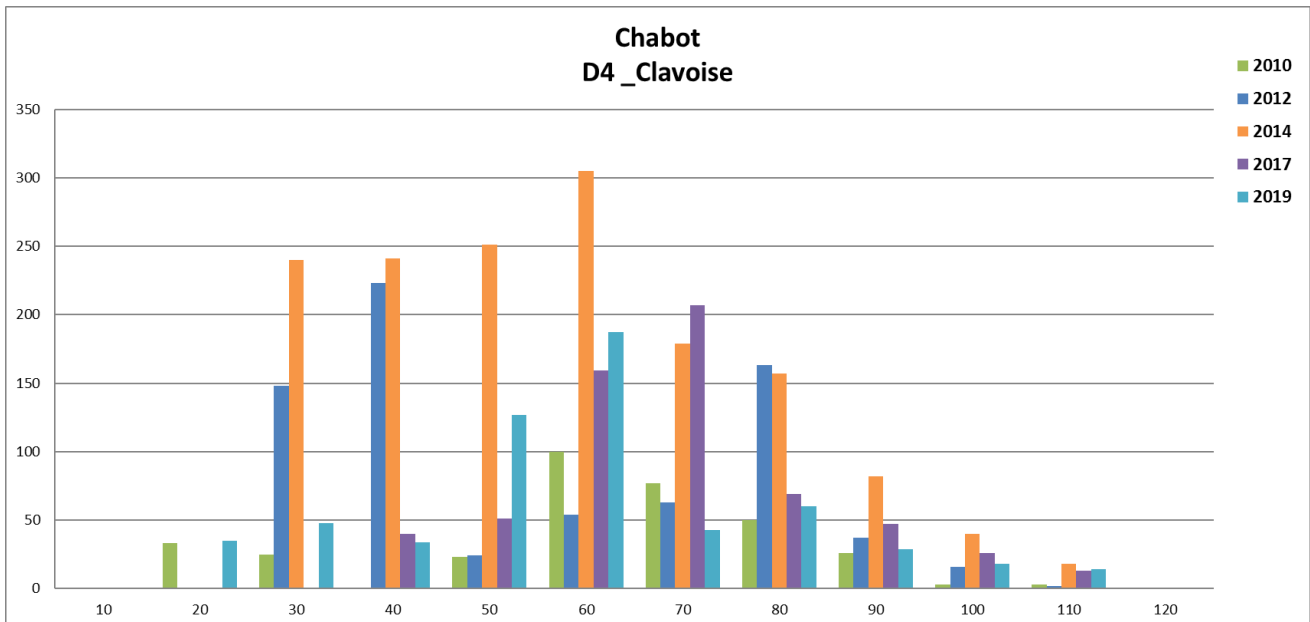


Figure 11 : Effectifs par classes de taille des Chabots – station 4

Depuis 2010, les lamproies ont une taille qui varie de 2 à 25 cm.

Cette année, les individus capturés ont une taille qui varie de 6 à 16 cm. La population est bien structurée avec des individus se répartissant sur toutes les classes de tailles. De jeunes larves ont été inventoriées (classe de tailles de inférieures à 80 mm), ce qui traduit une reproduction effective les années précédentes.

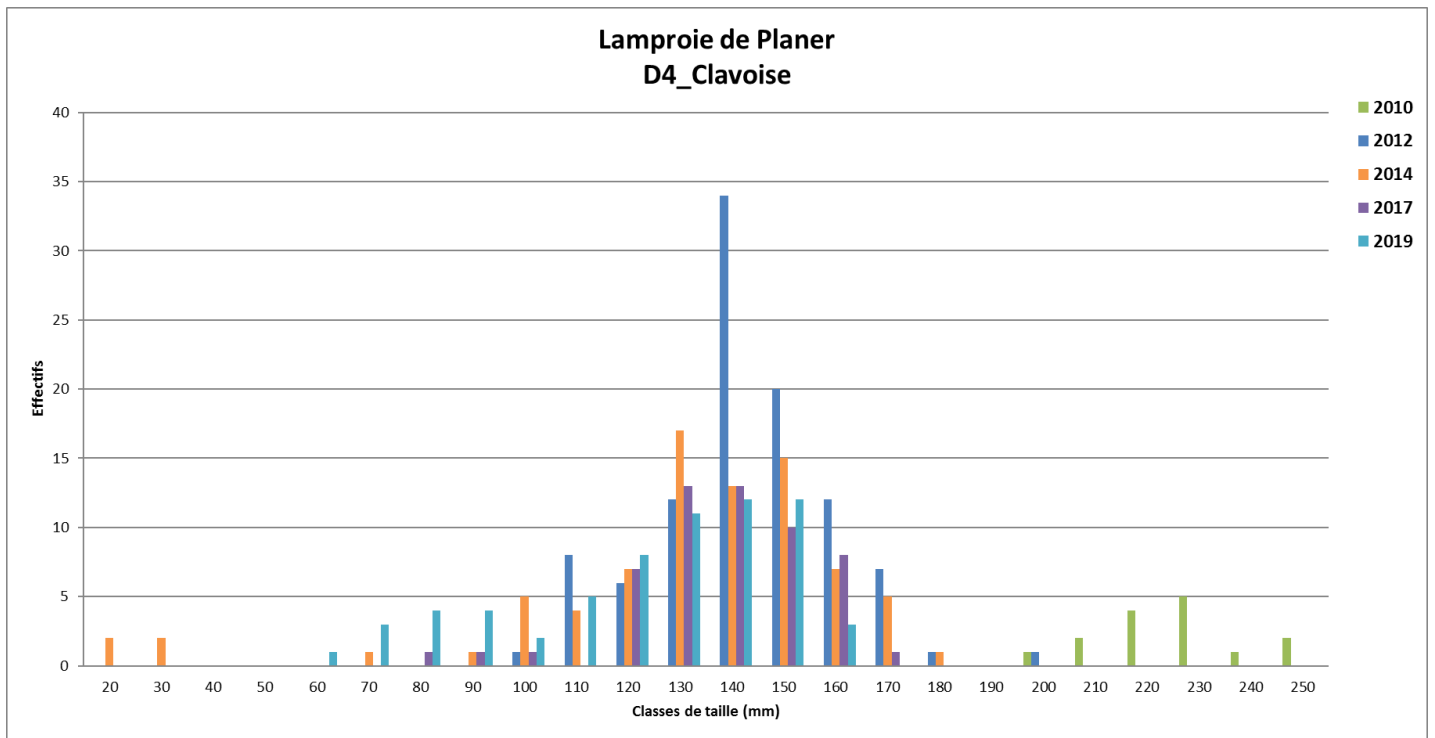


Figure 12 : Effectifs par classes de taille des Lamproies – station 4

(2) Station 6 – Longueville - Eau de Paris

Depuis 2010, les deux espèces communautaires sont recensées sur cette station.

Comme les années précédentes, le chabot est très majoritaire. En 2019, il représente 82% des effectifs. Les chabots ont un effectif estimé de 787 individus pour une densité de 260 individus au 100 m². Elle augmente régulièrement depuis 2010. On observe un déficit en espèces carnassières comme la truite. Les espèces benthiques comme le chabot sont ainsi moins prédatés et sont alors en surpopulation.

En 2019, la lamproie représente 6% des effectifs. Cette année, 43 lamproies ont été capturées pour une densité de 20 individus au 100m².

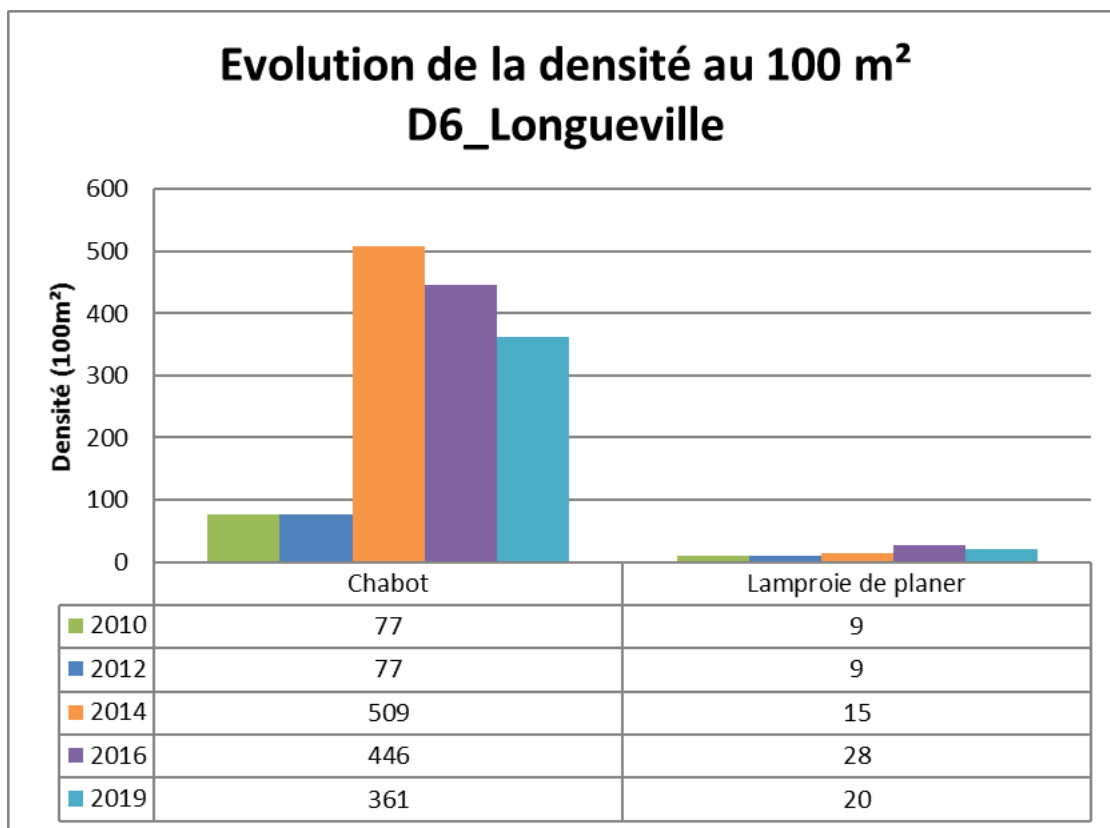


Figure 13 : Evolution de la densité au 100m² des espèces communautaires – station 6

Depuis 2010, les chabots ont une taille qui varie de 1 à 11 cm.

Cette année, les individus ont une taille qui varie de 1 à 10 cm.

Les jeunes de l'année, entre 1 et 3 cm sont bien représentés. Ils attestent de la bonne reproduction l'espèce. On observe un déficit des classes de tailles de 4 et 5 cm.

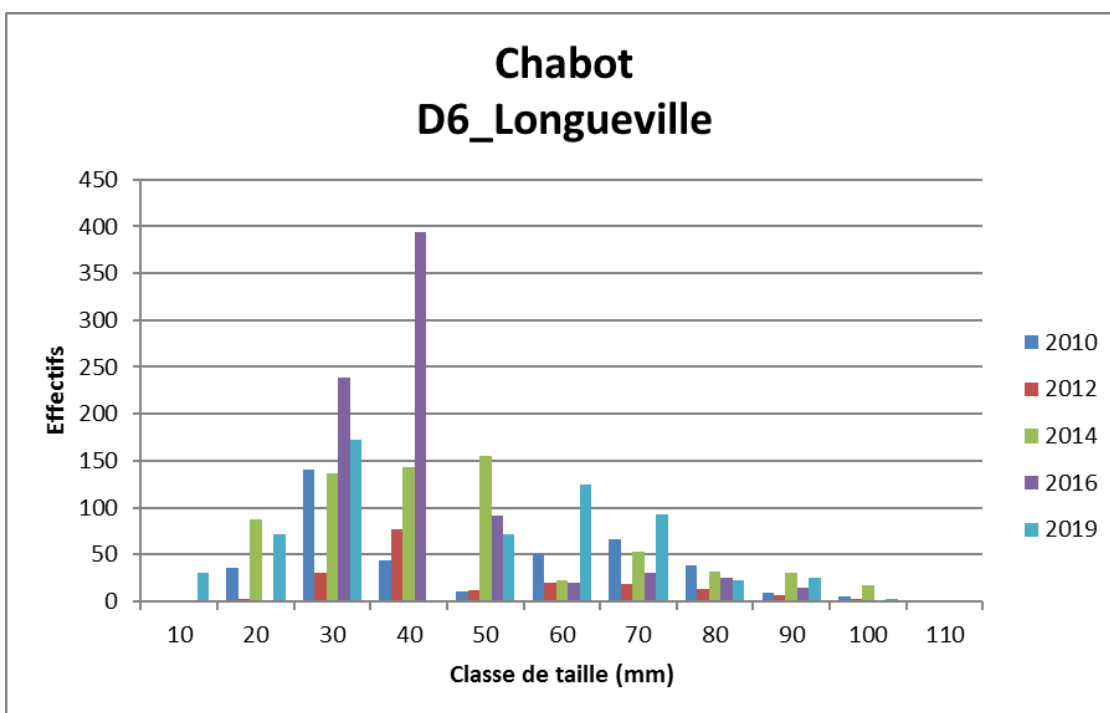


Figure 14 : Effectifs par classes de taille des Chabots– station 6

Depuis 2010, les Lamproies ont une taille qui varie de 7 à 18 cm.

Cette année, les individus capturés ont une taille qui varie de 5 à 16 cm. La population semble bien structurée avec des individus se répartissant sur toutes les classes de tailles. De jeunes larves de 50 mm ont été inventoriées, ce qui traduit une bonne reproduction de l'espèce sur la station.

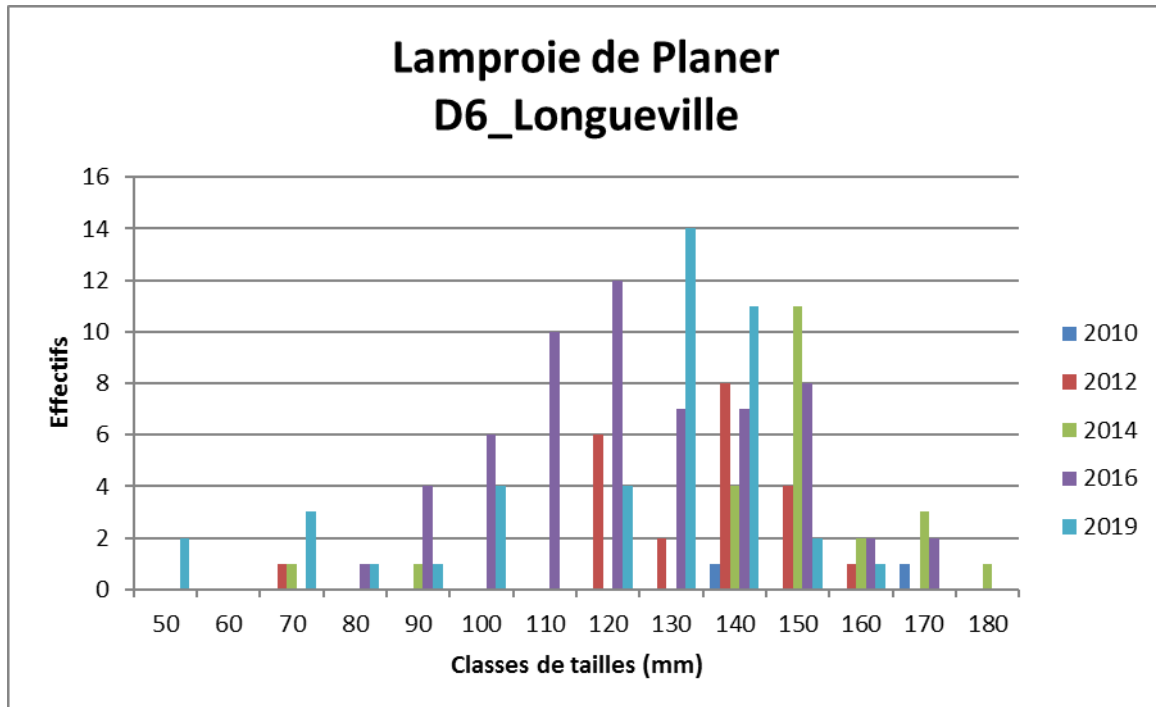


Figure 15 : Effectifs par classes de taille des Lamproies– station 6

(3) Conclusion

Sur les deux stations, les populations de lamproie de Planer sont bien structurées avec la présence de très jeunes larves. La reproduction est effective.

Les populations de chabots se portent bien avec une bonne reproduction sur les deux stations.

Toutefois, au niveau de sa composition spécifique, notons la prépondérance des invertivores, comme le chabot, qui sont les premiers maillons de la chaîne alimentaire. Sans la présence suffisante de prédateurs comme la truite, ces espèces peuvent ainsi accroître leur population. La structuration de la faune piscicole n'est donc pas optimale.

C. LE SUIVI DE REPRODUCTION DE LA LAMPROIE DE PLANER

Le site Natura 2000 « Rivière du Dragon » a été désigné pour la présence de lamproie de Planer (*Lampetra planeri*). Leur présence a été avérée, dès 2010, lors de pêches électriques réalisées sur la rivière.

Par leur biologie particulière, les populations de lamproie de Planer intègrent une partie des facteurs liés à la qualité de l'eau et à la qualité de l'habitat. L'évolution de ces populations renseigne donc sur l'évolution qualitative du milieu. Dans le cadre de l'animation du site et plus particulièrement du suivi de la mise en œuvre des actions du DOCOB, la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'est engagée à réaliser des suivis de la reproduction des lamproies de Planer. En 2019, ce suivi a été effectué comme les années précédentes.

Le principal objectif de ce suivi est d'avérer la reproduction de la lamproie de Planer sur le site Natura 2000 « Rivière du Dragon » et de connaître certains sites de reproduction de cette espèce afin d'en assurer une meilleure protection. La connaissance précise des sites de reproduction de cette espèce permettra également une meilleure protection des zones cruciales à son cycle biologique et donc à son bon état de conservation.

1. Méthode

Sur le terrain, l'opérateur mesure la température de l'eau et prospecte visuellement le fond du lit depuis la berge, dans la mesure du possible de l'aval vers l'amont. L'entrée dans le cours d'eau est restreinte au maximum pour ne pas perturber la reproduction par la remise en suspension de sédiments fins.

Les nids potentiels sont des « cuvettes » creusées par les lamproies de Planer mâles dans les sédiments fins. Ils sont repérables par leur forme ovoïde et par le contraste d'une tache plus claire au fond du cours d'eau due au remaniement des sédiments. Ces nids potentiels représentent une tentative de reproduction ou une reproduction achevée.

Les nids actifs sont des zones de reproduction certaine où les individus adultes sont regroupés « en pelote », en action de copulation. Le premier nid actif identifié fait l'objet d'une localisation par GPS et d'un dénombrement le plus précis possible du nombre d'individus présents. Le protocole est identique à celui mis en place depuis 2014 sur d'autres sites Natura 2000 animés par la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (« Le Petit Morin de Verdolot à Saint-Cyr-sur-Morin », « Rivière du Dragon » et « Rivière du Vannetin »). L'observation du premier nid actif marque l'arrêt des prospections de terrain. En effet, cette observation permet de considérer le milieu comme étant favorable à la reproduction de cette espèce, au moins sur un tronçon de rivière.



© FDAAPMA77

II. BILAN

Le site Natura 2000 « Rivière du Dragon » est un site classé au titre de la Directive « Habitat-Faune-Flore » pour préserver le chabot, la lamproie de Planer et l'habitat de mégaphorbiaie.

Les populations de chabot sont en bon état sur l'ensemble des stations inventoriées.

Les populations de la lamproie de Planer sont relativement équilibrées, avec une bonne reproduction sur l'ensemble des stations de pêche sauf sur la station des Glatigny où l'espèce est absente.

L'observation du peuplement piscicole permet de constater une dominance des espèces attendues au sein du peuplement piscicole théorique. Cependant, on note une sous-représentation de prédateurs comme la Truite fario et une sur-représentation des espèces qui se nourrissent d'invertébrés aquatiques.

La reproduction de la lamproie de Planer a pu être avérée cette année.

Le suivi des mégaphorbiaies n'a pas été effectué cette année.